



Documents à fournir pour la licence

- Certificat médical de moins d'un an
- Fiche d'inscription remplie
- Autorisation parentale pour les mineurs

Le club met à disposition les arcs à tous les nouveaux licenciés, location possible à partir de la 2^{ème} année (remboursé si achat en cours d'année).

Participation à des compétitions (jeunes ou adultes) pour les archer(e)s qui le désirent. Passages de grades (flèches de progression) régulièrement au cours de la saison.



Le Tir à l'arc

Un sport réservé... A TOUS!



Les Archers de la Rose au Bouais

2bis, rue des carrières Saint-Michel
50200 SAINT PIERRE DE COUTANCES

Mail : tiralarc.coutances@gmail.com
<http://www.tiralarc-coutances.com>

Contacts :

Gérard LEVAVASSEUR - Président
0638675580

Fabien MARFOND - Secrétaire
0661581969



HORAIRES SAISON 2018-2019



	ARCHERS 1 ^{ère} année (2)	ARCHERS 2 ^{ème} année (2)	ARCHERS confirmés
LUNDI	18h00 - 19h30		18h00 - 20h00
MARDI	18h00 - 19h30		18h00 - 19h30
MERCREDI		17h30 - 19h00	17h30 - 19h00 ⁽¹⁾
JEUDI			18h30 - 20h00 (Créneau Compétiteurs Adultes) 18h00 - 22h00 ⁽¹⁾
 VENDREDI	<i>Un vendredi par trimestre, créneau ouvert à tous pour permettre aux archers et encadrants de se rencontrer sous forme de challenge et passage de grades. (dates à définir)</i>		18h00 - 22h00 ⁽¹⁾
SAMEDI	10h30 - 12h00 ⁽³⁾	10h30 - 12h00 ⁽³⁾	12h00 - 13h15 (Créneau Compétiteurs Jeunes) 10h00 - 12h00 ⁽¹⁾

(1) Salle ouverte pour les archers autonomes (disposant de leur matériel personnel)

(2) Deux créneaux au choix maximum pour les débutants

(3) Samedi matin séance tir à l'arc Loisir, pas d'école de tir à l'arc

Au-delà des créneaux horaires d'entraînements, le club et les dirigeants déclinent leur responsabilité pour les archers mineurs.



Les séances ont lieu en salle au complexe sportif Saint-Pierre, situé derrière la patinoire-bowling « le Yéti » et sur le terrain de tir extérieur en fin de saison sur le même site

LES TARIFS



Licences :

- Jeunes

Poussin85 €
(après 01-01-2009)

Jeune90 €
(entre le 01-01-1999 et le 31-12-2008)

Handi - Jeune85 €

- Adulte
(avant le 31-12-1999)

Loisir100 €

Compétition120 €

Sans pratique55 €

Handi – Adulte90 €

Petit matériel débutant85 €
(Palette, flèches, carquois, dragonne, bracelet, tee-shirt)

Location Arc.....25 € / Trimestre
(à partir de la 2^{ème} année, remboursée en cas d'achat de matériel personnel, 30 € à partir de la 3^{ème} année)

Règlement possible en espèce, chèque, chèques vacances, carte évacion, coupon sport, cart@too

